
Présidence : Bosnie-Herzégovine

1037^e SÉANCE PLÉNIÈRE DU FORUM

1. Date : mercredi 22 février 2023 (dans la Neuer Saal et par visioconférence)

Ouverture : 10 h 05

Clôture : 12 h 20

2. Président : Ambassadeur S. Bencun

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président et le Forum ont observé une minute de silence en mémoire des victimes de la guerre contre l'Ukraine.

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : DÉCLARATIONS GÉNÉRALES

a) *Guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine* : Ukraine (FSC.DEL/95/23), Suède-Union européenne (l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Macédoine du Nord, la Moldavie, le Monténégro et l'Ukraine, pays candidats ; la Géorgie, pays candidat potentiel ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (FSC.DEL/94/23), Suède (FSC.DEL/105/23 OSCE+), Président, États-Unis d'Amérique (FSC.DEL/86/23), Allemagne (FSC.DEL/96/23 OSCE+), Royaume-Uni (FSC.DEL/93/23/Corr.1 OSCE+), Canada, Danemark (FSC.DEL/88/23), France (FSC.DEL/100/23 OSCE+), Türkiye (FSC.DEL/102/23 OSCE+), Italie, Norvège (FSC.DEL/87/23), Bulgarie, Pays-Bas (FSC.DEL/103/23 OSCE+), Géorgie (FSC.DEL/92/23 OSCE+), Monténégro (FSC.DEL/89/23 OSCE+), Finlande, Roumanie (FSC.DEL/101/23 OSCE+), Lituanie, Suisse (FSC.DEL/97/23 OSCE+), Belgique (FSC.DEL/106/23), Lettonie (FSC.DEL/99/23 OSCE+), Pologne (FSC.DEL/90/23 OSCE+)

b) *Opération militaire spéciale visant à dénazifier et démilitariser l'Ukraine* : Fédération de Russie (FSC.DEL/98/23), Suède-Union européenne, Roumanie (FSC.DEL/107/23 OSCE+), États-Unis d'Amérique (FSC.DEL/91/23)

Point 2 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

Aucune déclaration

4. Prochaine séance :

Mercredi 1^{er} mars 2023, à 10 heures, dans la Neuer Saal et par visioconférence